



UNIL | Université de Lausanne  
 Faculté des lettres  
 Décanat  
 bâtiment Anthropole  
 CH-1015 Lausanne

Lausanne, le 7 octobre 2021

A Mesdames et Messieurs les membres  
 du Conseil

Le Conseil de la Faculté des lettres est convoqué le

**Judi 14 octobre 2021  
 à 16h.15  
 Salle 2024**

**Pour sa 2ème séance de l'année académique 2021/2022**

1. Formalités :
  - 1a. Adoption de l'ordre du jour.
  - 1b. Adoption du PV de la séance du 9 septembre 2021.
2. Accueil de M. Yannick Roachat, Professeur assistant en études logicielles et matérielles des jeux vidéo et de leurs traces numériques.
3. Communications du Décanat et autres communications.
4. Autorisation à diriger une thèse (en annexe).
5. Commissions permanentes de la Faculté :
  - 5.1. Proposition de modifications du Règlement sur la Commission d'admission (en annexe) ;
  - 5.2. Election des membres de la Commission pour la relève et l'égalité (en annexe).
6. Election des membres composant les différents organes de la directive 4.2 de la Direction sur l'intégrité scientifique dans le domaine de la recherche et sur la procédure à suivre en cas de manquement à l'intégrité : Ombudperson, Délégué-e à l'intégrité et suppléant-e, membres de la Cellule intégrité et suppléant-e-s (en annexe).
7. Compositions des commissions de présentation suivantes (en annexe) :
  - 7.1. au poste de PO en linguistique allemande ;
  - 7.2. au poste de MER2 en enseignement de la langue allemande.
8. Propositions individuelles et divers.

Le Doyen

Annexe ment.

Faculté des lettres



Tél.+41 21 692 29 00 | decanatlettres@unil.ch